

PLF 2017 : Thierry Mandon défend un budget « en progression très forte, sans précédent depuis 2000 »

Paris - Publié le vendredi 28 octobre 2016 à 0 h 06 - Essentiel n° 79474

« Si nous regardons la séquence actuelle qui correspond à celle d'un quinquennat nous pouvons noter que l'ESR n'a jamais pâti des difficultés et des contraintes budgétaires, au contraire, de 2012 à 2017, nous observons une hausse d'1,4 Md€. Certains trouveront que ce n'est pas assez mais il faut noter que la hausse de 850 M€ proposée dans le PLF 2017 correspond à un budget en progression très forte, sans aucun précédent depuis 2000 », déclare Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'ESR, lors de la commission élargie sur le projet de loi de finances 2017 dédiée à la Mires le 27/10/2016.

Le secrétaire d'Etat souligne l'effort qui est fait sur le budget de l'ESR :

- Concernant les critères d'attribution des 100 M€ aux établissements pour prendre en compte la hausse de la démographie étudiante, Thierry Mandon annonce que « les sommes seront réparties en fonction de la démographie sur les trois dernières années, 2016 comprise. »
- Il rappelle par ailleurs que la dernière tranche des 5 000 postes à créer dans l'ESR depuis 2012, soit 1000 postes pour 2017, sont financés dans le cadre du PLF.

« Le budget 2017 ne règle pas tous les problèmes. Il faut désormais voir comment on se projette dans les trois ou quatre années à venir afin que l'effort proposé cette année soit poursuivi », estime-t-il

Thierry Mandon évoque aussi le rapprochement en cours entre la Dgesip et la DGRI qui doit favoriser « les synergies entre enseignement supérieur et recherche ». « Finalement démocratiser l'enseignement supérieur, accompagner les étudiantes et réinsuffler de l'excellence pour tirer ce système vers le haut passe par les liens qui relient l'enseignement supérieur et la recherche. Le travail en cours doit développer ce moule de l'excellence ».

Une hausse de 1,4 Md€ depuis 2012 qui « touche tous les secteurs »

La hausse de 1,4 Md€ du budget de l'enseignement supérieur et la recherche depuis 2012 « touche tous les secteurs. L'effort est maintenu voire s'accélère », indique Thierry Mandon.

L'ensemble des mesures salariales - point d'indices, PPCR, etc. mais aussi recrutement des chercheurs de 400 chercheurs - est financé, selon lui.

Primaire à droite : « des plans sociaux se préparent »

« J'entends les candidats [à la primaire de droite] dire qu'il faut faire des coupes drastiques dans les dépenses publiques et supprimer plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Or je sais que les bataillons de l'emploi public sont à l'école et dans l'ESR. Je suis inquiet (...) ce sont des plans sociaux qui se préparent. Nous n'avons jamais touché les effectifs de l'ESR », déclare Thierry Mandon, aux députés de la commission élargie de l'Assemblée nationale au cours de la discussion sur les crédits de la Mires.

La vie étudiante valorisée

La démocratisation passe notamment par la scolarisation de jeunes en situation sociale précaire, considère le secrétaire d'Etat qui rappelle que l'accompagnement des étudiants par les bourses s'élève à 500 M€. « C'est beaucoup. Mais il faut voir maintenant comment nous pouvons aider les opérateurs à faire face. »

A la question posée par Valérie Corre (PS, Loiret) concernant la livraison des 40 000 logements, Thierry Mandon confirme que « 27 000 logements seront livrés fin 2016 et la totalité fin 2017 ».

Sur la caution locative étudiante, Thierry Mandon considère que « le démarrage a été lent en 2015, avec 5 000 demandes » mais que le dispositif est bien lancé « avec 16 000 demandes en 2016 ».

Echanges sur la hausse des effectifs de l'enseignement supérieur

« Sur la démographie étudiante en hausse depuis 2013, je suis de l'avis de François André [rapporteur de la commission des finances pour l'enseignement supérieur, PS, Ille-et-Vilaine], c'est un signe de succès pour l'enseignement supérieur et une richesse considérable : selon l'OCDE, un étudiant diplômé de l'enseignement supérieur rapportera à la nation, tous frais étudiants déduits, 70 000€ tout au long de sa vie professionnelle », estime Thierry Mandon.

Frédéric Reiss (Bas-Rhin, LR) estime que la hausse des effectifs étudiants est liée à un « boom démographique qui était prévisible mais le gouvernement a préféré procrastiner ». Thierry Mandon lui répond que la progression de la population étudiante « n'a rien à voir avec la démographie lycéenne. C'est un rapport culturel qui a évolué entre les jeunes générations et le paysage de l'ESR. Cela ne pouvait pas se prévoir mais cela oblige à renforcer les moyens et à apporter des réponses pédagogiques. »

Thierry Mandon



Parcours	Dépuis	Jusqu'à
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche	Juin 2015	Aujourd'hui
Premier Ministre France - Hôtel Matignon Secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification	Juin 2014	Juin 2015
Assemblée nationale Député de la 9e circonscription de l'Essonne	Juin 2012	Juin 2014
Génopole (association loi 1901 devenue GIP en 2002) Président	1998	Juin 2014
Canton de Ris-Orangis Conseiller général	Mars 1994	Juillet 2012
Ville de Ris-Orangis Maire	1995	2012
Conseil départemental de l'Essonne 1er vice-président et président délégué	1997	2011
Assemblée nationale Député de la 9e circonscription de l'Essonne	1988	1993

Fiche n° 9606, créée le 16/03/15 à 10:17 - M&J le 17/06/15 à 15:26

© News Tank Education 2016 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »